

Bulletin provincial



N° 15

2016

2 SEPTEMBRE

Service des examens provinciaux

EXAMENS PROVINCIAUX

Objet : *Constitution, sur examen d'aptitudes, d'une réserve de recrutement d'Attaché spécifique (A1Asp) pour Hainaut Développement Territorial – Implantation HVS Mons – Gestion de projet - Management environnemental - Service qualité*

Recrutement – Appel à candidature

1) Conditions de participation :

- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur de type long ou universitaire en agronomie (ingénieur industriel, master ...)
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine la gestion de projets et dans la mise en place des normes ISO 14001, EMAS, ISO 17025, ... est un plus.

Afin d'éviter la surqualification, les candidats ne peuvent participer qu'aux épreuves de sélection dont le niveau correspond au diplôme le plus élevé qu'ils possèdent.

A leur demande, les étudiants qui accomplissent la dernière année d'études requises pour obtenir le titre exigé peuvent être admis à l'examen de recrutement. Ils ne peuvent toutefois faire valoir le bénéfice de la réussite de l'examen qu'à partir du moment où ils produisent ledit titre.

2) Descriptif activités-compétences :

L'attaché spécifique A1sp exercera ses responsabilités au sein des services Environnement, Gestion de projets et Qualité. Au quotidien, il assurera les tâches suivantes :

- *la Gestion de projets sur les thématiques « Environnement et Santé »*
 - aide à la rédaction de projets et de leur budget,
 - aide à la recherche de partenaires,
 - coordination des projets au sein de l'institution et avec les différents partenaires,
 - aide à la communication des résultats : rédaction de rapports, développement d'outils pédagogiques, organisation de conférences, de colloques,...
- *Gestion du système de management environnemental ISO14001*
 - rédaction du système documentaire (manuel qualité, des procédures, instructions, enregistrements)
 - intégration et contrôle de l'application des procédures au sein des différents services
 - gestion des non-conformités, des audits internes et externes
 - formation du personnel sur l'application de l'ISO 14001
- *Gestion du système qualité*
 - aide au Responsable qualité pour le maintien de la politique Qualité
 - révision des procédures mises en place
 - suivi des actions préventives et correctives
 - aide à la gestion des audits internes et externe

3) Programme des matières et déroulement des épreuves :

3.1. Une **épreuve écrite générale éliminatoire** portant sur les matières reprises ci-dessous. Pour réussir l'épreuve, le candidat doit obtenir minimum 60% des points.

3.2. Une **épreuve orale spécifique éliminatoire** qui consiste en un entretien « à bâtons rompus » avec les membres du jury et destinée à apprécier la motivation et le profil du candidat à répondre aux exigences de la fonction à exercer.

Matières :

- Organisation et fonctionnement de la Province de Hainaut (Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation - *Matières disponibles sur : <https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=7522>*);
- Le Plan Stratégique et Opérationnel ADhésioN : les missions, les valeurs, les axes stratégiques... (*Matières disponible sur : www.hainaut.be*);
- Les principes généraux du management et de la gestion d'équipe (*Recherches personnelles*);
- Connaissances générales dans le domaine du laboratoire en relation avec le profil de fonction (*Recherches personnelles*);

- Le référentiel de qualité appliqué aux laboratoires d'essais (ISO 17025) (*Recherches personnelles*) ;
- Le référentiel de management environnemental ISO14001 (*Recherches personnelles*).

4) Rémunération annuelle brute indexée (à ce jour) :

MIN: 35.789,09 € MAX: 55.595,25 €

Traitement annuel brut, à l'index 1.6406, pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années). Perspectives de statutarisation et d'évolution de carrière.

5) Dépôt des candidatures :

Les candidats voudront bien adresser leur lettre de candidature, un curriculum vitae (CV), une copie du diplôme et une photocopie recto-verso de la carte d'identité au Service des examens, Delta-Hainaut, avenue du Général de Gaulle 102, 7000 Mons, pour le 19/09/2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Remarques particulières :

Aucun échange de correspondance n'aura lieu entre le dépôt des candidatures et la convocation aux épreuves.

Les candidats qui ne réunissent pas les conditions requises pour l'admission à l'examen seront informés du motif du rejet.

La durée de validité des réserves de recrutement constituées à l'issue de ces examens est fixée à deux ans et peut être prorogée au maximum d'un terme égal.

Sur demande écrite, les personnes inscrites dans une réserve antérieure ou une réserve dont la durée de validité est venue à échéance peuvent être dispensées de tout ou partie des épreuves de recrutement.

Les lauréats d'examen organisés par le SELOR ou par les organismes publics hennuyers peuvent être dispensés de tout ou partie des épreuves des examens de recrutement dans la mesure où il s'avère qu'une similitude existe tant au niveau des matières reprises au programme des épreuves qu'au niveau de difficulté de celles-ci et ce pour autant que la durée de validité soit toujours d'actualité auprès de l'organisme à l'origine de l'examen. La dispense est accordée par le Collège provincial sur base d'un avis motivé du Service des Examens provinciaux chargé d'apprécier l'équivalence des épreuves.

Les lauréats ayant participé indûment aux épreuves d'aptitudes ne pourront être inscrits dans la réserve de recrutement.

En cas de recrutement, les documents suivants seront produits :

- un extrait d'acte de naissance timbré ;
- un certificat de bonnes conduites, vie et mœurs ;
- une copie certifiée conforme du titre requis

Si ces documents révèlent, à ce moment que les conditions nécessaires ne sont pas réunies, le candidat ne pourra se prévaloir d'avoir participé aux épreuves d'aptitudes.

Le 2 septembre 2016

La Directrice générale provinciale f.f.,

S. DURIEUX